

Procès-verbal

**Congrès d'orientation de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)
Tenu du 25 au 28 novembre 2005 au Centre communautaire et sportif N.D.A, Montréal**

Présences :

Nom	Association et Comité	Délégué-e	Observateur/ Observatrice
Jaouad Laaroussi	AÉCS	√	
Alex Desrochers	AÉCS	√	
Joanie P. Desaulniers	AÉCS	√	
Farid Hadj-Messaoud	AÉCS	√	
Typhaine Leclerc-Sobry	AGECFXG	√	
Gabriel Rompré	AGECFXG	√	
Philippe Legault	AÉHUM	√	
Ariane Côté	AÉHUM	√	
Louis-David Lalancette-Renaud	AÉHUM	√	
Pierre-Alexandre Fradet	AGECD	√	
Stéphanie Paradis	AGECD	√	
Estelle Grandbois-Bernard	AFESH-UQÀM	√	
Maxime LeFrançois	AFESH-UQÀM		√
Fanny Theurillat-Cloutier	AFESH-UQÀM	√	
Alexandre Leduc	AFESH-UQÀM	√	
Emmanuel B. Lepage	AECM	√	
Pascale Talbot	AECM	√	
Francis Rouleau	AEMSP-UQÀM	√	
Hugo Desgagné	AEMSP-UQÀM	√	
Nil Ataogul	AEMSP-UQÀM	√	
Jérôme Aubin	AEMSP-UQÀM		√
Daniel Pierre-Roy	AEMSP-UQÀM		√
Jesus Yves Figueroa	AECSL	√	
Catherine Landry	AECSL	√	
Mathieu Cousineau DeGarie	AECSL	√	
Gabrielle A. Acosta	AECSL	√	

Nom	Association et Comité	Délégué-e	Observateur/ Observatrice
Anaïs-Airelle Dupin	AEC SL		√
Marc-André Faucher	RÉÉSUM	√	
Rachel Thérien	AGEECLG	√	
Carole Anne Fortin	AGES	√	
Olivier Bolduc	AÉM H-UQÀM	√	
Marc Bissonnette	AÉM H-UQÀM		√
Raphaël Turbide	AÉM H-UQÀM	√	
Catherine Brunet	AÉM H-UQÀM	√	
Annie Robitaille	AÉÉSPC-UQÀM	√	
Myriam Villeneuve	AÉÉSPC-UQÀM	√	
Philippe Marchand	AÉÉSPC-UQÀM	√	
Pascal Rheault	CASSEÉ (AÉCS)	√	
François Bélanger	CRAM (AFESH-UQÀM)	√	
Geneviève Gariépy	Comité femmes (AFESH-UQÀM)		
Martine Poulin	Comité femmes (AFESH-UQÀM)	√	
Julie Descheneaux	Comité recherche et réflexion (AFESH-UQÀM)	√	
François Carbonneau	Comité manifeste	√	
Philippe Gauvin	Conseil exécutif de l'ASSÉ	√	
Francis Hamel	Conseil exécutif de l'ASSÉ	√	
Olivier Touzel	Conseil exécutif de l'ASSÉ	√	
Jérôme Charaoui	Conseil exécutif de l'ASSÉ	√	
Alexandre Ranger	AÉÉSPUL	√	
Ketsia Houde	AÉAUM	√	
Rémi Bousquet	AÉAUM	√	
Julien Simard	AÉAUM	√	
Tania Gonzalez	AÉAUM		√
Christine Gonthier-Gignac	AÉAUM		√
Hubert Gendron-Blais	ABICEP-UQÀM	√	
Pierre Lessard-Blais	ABICEP-UQÀM	√	
Charlotte Guay-Dusseault	ABICEP-UQÀM	√	
Adam Beauregard	SoGÉÉCoM		√

Nom	Association et Comité	Délégué-e	Observateur/ Observatrice
Francis Melançon	SoGÉÉCoM		√
Catherine Desroches	SoGÉÉCoM	√	
Jean-Christophe Gascon	SoGÉÉCoM		√
Eveline St-Pierre Beaulier	AFÉA-UQÀM	√	
Jonathan Fallu	AFÉA-UQÀM	√	
Justine Blanco	AGECVM	√	
Marie-Pier Lévesque	AGECVM	√	
Guillaume Proulx	SECMV		√
François Giguère	SECMV	√	
Adam Pétrin	SECMV	√	
Maxime Perreault	SECMV		√
Mélanie Pelletier	SECMV	√	
Myriam Bérubé	AFESPED-UQÀM	√	
Bruno Nobert	AGEM	√	
Alicia May Hébert	AGEM	√	
Carl Gagnon	RÉSUL	√	
Delphine Théberge	AÉÉAUL	√	
Catherine Larouche	AÉÉAUL	√	
Charles-Emmanuel Boucher	AGEBB	√	
Julie Gauthier M.	Comité de mobilisation Bois-de-Boulogne		√
Emmanuel Chaput	Comité de mobilisation Bois-de-Boulogne		√
Éric Martin	-		√
Simon Tremblay-Pépin	-		√
Sophie Schoen	-		√
Gabriel Dumas	-		√
Rémi Daigle	-		√
Benoît Lacoursière	Animation du Congrès		
Anne-Marie Gallant	Animation du Congrès		
Valérie Soly	Secrétariat du Congrès		

0.0 Ouverture à 18h15

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.1.1 Qu'Anne-Marie Gallant et Benoît Lacoursière soient proposé-e-s à l'animation et Valérie Soly et François Bélanger au secrétariat pour le Congrès d'orientation.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 L'ordre du jour suivant :

Vendredi, le 25 novembre 2005 à 16h

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal des 8 et 9 octobre 2005
 - 1.4 Objectifs et déroulement du Congrès

Samedi, le 26 novembre 2005 à 9h

- 2.0 Réception et présentation des rapports
 - 2.1 Élection d'un comité ad hoc à la production d'un rapport synthèse
 - 2.2 Directives générales au comité ad hoc

Dîner

- 3.0 Principes de base et revendications de l'ASSÉ
 - 3.1 Plénière
 - 3.2 Délibérante

Souper

- 4.0 Fonctionnement interne
 - 4.1 Plénière
 - 4.2 Délibérante

Dimanche, le 27 novembre 2005 à 9h

- 5.0 Campagnes, stratégies, mobilisations et informations
 - 5.1 Plénière
 - 5.2 Délibérante

Dîner

- 6.0 Perspectives d'avenir pour l'ASSÉ et le syndicalisme de combat
 - 6.1 Plénière
 - 6.2 Délibérante

Souper

Lundi, le 28 novembre 2005 à 9h

7.0 Élections

8.0 Adoption d'une politique de dépenses

9.0 Adoption d'un code de procédures révisé

10.0 Modification aux règlements et avis de motion

10.1 Traitement des avis de motion

10.2 Dépôt des avis de motion

11.0 Varia

12.0 Fermeture

Proposée par le Conseil InterRégional

Appuyée par AECSL

1.2.1.1 Que soit amendé l'ordre du jour de la façon suivante :

- Que le point 2.0 devienne "Présentation des rapports" et que soient biffés les sous-point 2.1 et 2.2;

- Que soient ajoutés les points "3.0 Comité ad hoc à la production d'un rapport synthèse", "3.1 Élections au Comité" et "3.2 Directives au Comité" et, que soient décalés les autres points.

Proposé par le Conseil exécutif

Appuyé par AÉHUM

Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 1.2.1 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal des 8 et 9 octobre 2005

1.3.1 L'adoption du procès-verbal des 8 et 9 octobre 2005.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AEMSP-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

1.4 Objectifs et déroulement du Congrès

Proposition privilégiée : Une plénière de 30 minutes sur les objectifs et le déroulement du Congrès.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AFESH-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

1.4.1 Que le déroulement des adoptions se fasse de la façon suivante :

1- Que les mémoires soient reçus mais pas adoptés.

2- Que les recommandations et orientations aux points 4.0 à 7.0 soient adoptées selon une des 3 formules suivantes :

A- Pour adoption immédiate

Pour les propositions normales devenant effectives au moment de leur adoption.

B- Pour adopter en recommandation

Pour les recommandations nécessitant un certain travail d'élaboration avant de devenir des

propositions.

En absence de spécification contraire, le travail d'élaboration sera confié à l'exécutif et les propositions seront sujettes à adoption au Congrès d'hiver.

C- Pour adoption en orientation

Pour les orientations nécessitant un travail d'élaboration avant de devenir des politiques de l'ASSÉ.

En absence de spécification contraire, le travail d'élaboration sera confié au Conseil InterRégional et les politiques seront sujettes à adoption au Congrès annuel.

3- Que la présidence s'assure de faire spécifier par les délégations qui proposent selon quelle formule cette proposition est faite.

4- Pour les propositions nécessitant des dépôts d'avis de motion, tels que des modifications aux Statuts et règlements, les débats entourant ces avis de motion seront recevables dans les plénières, mais ne pourront être déposés qu'au point 11.2.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AGECSFXG

Adoptée à l'unanimité

1.4.2 Que les plénières soient organisées ainsi :

- Plénière de 30 minutes sur les enjeux du point traité;
- Ateliers-discussions de 1 heure en caucus de maximum 15 personnes (non-mixtes, mixtes, cégep/université);
- Présentations des porte-parole des caucus de 5 minutes maximum.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AÉCS

1.4.2.1 Modifier au premier tiret : "30" par "20"; au deuxième tiret : "1 heure" par "30 minutes" et ajouter un tiret à la fin : "Plénière en Congrès de 30 minutes".

Proposé par AEMSP-UQÀM

Appuyé par AGECSFXG

Vote :

Pour : 1

Contre : 3

Abstention : 3

Rejeté à la majorité

Sur la proposition principale 1.4.2 :

Vote :

Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 4

Mise en dépôt

1.4.3 Qu'une plénière de 30 minutes ait lieu au début des points 4.0 à 7.0 afin de permettre au Congrès de déterminer les points spécifiques à traiter en plénières distinctes.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AGECSFXG

Vote indicatif :

Pour : 1

Contre : 5

Abstention : 8

Vote formel :

Pour : 0

Contre : 5

Abstention : 2

Rejetée à la majorité

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause de 7 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 10h36.

Proposition privilégiée : La réouverture à 10h52.

Proposée par AGECD
Appuyée par AGECSXG
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Ajournement de 30 minutes pour le dîner.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AÉCS

Proposition privilégiée : “45 minutes” au lieu de “30 minutes”.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉHUM
Adoptée à l'unanimité, dispose de la proposition privilégiée originale

Ajournement à 12h42.

Proposition privilégiée : La réouverture à 13h30.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 14h32.

Proposition privilégiée : La réouverture à 14h46.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AÉMSP
Adoptée à l'unanimité

3.0 Comité ad hoc à la production d'un rapport synthèse

3.1 Élection d'un comité ad hoc

3.1.1 Que Francis Hamel, Alexandre Leduc, Marc-André Faucher et Catherine Landry soient élu-e-s au Comité ad hoc à la production d'un rapport synthèse.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AGECSXG

Adoptée à l'unanimité

3.2 Directives au comité ad hoc

3.2.1 Que le rapport synthèse produit par le comité ad hoc soit présenté lors d'un second Congrès d'orientation qui aurait lieu en fin de session d'hiver.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AECSL

Vote indicatif :

Pour : 4

Contre : 7

Abstention : 7

Vote formel :

Pour : 2

Contre : 4

Abstention : 3

Rejetée à la majorité

3.2.2 Que le Comité ad hoc soit mandaté de rédiger son rapport afin de faire états des délibérations et conclusions du Congrès d'orientation; que le comité inclut dans son rapport une vérification factuelle du contenu des mémoires et que ce rapport soit déposé au prochain Congrès.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AGECSXG

3.2.2.1 Remplacer “son rapport” par “une ébauche du rapport”.

Proposé par RÉESUM

Appuyé par AEMSP-UQÀM

Vote indicatif :

Pour : 0

Contre : 13

Abstention : 5

Vote formel :

Pour : 0

Contre : 5

Abstention : 2

Rejeté à la majorité

Sur la proposition principale 3.2.2 : Adoptée à l'unanimité.

4.0 Principes de base et revendications de l'ASSÉ

4.1 Plénière

4.1.1 Que l'atelier au point 4.1 soit mené en caucus de discussions sur la base cégep/université.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AEMSP-UQÀM

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AGECSXG

Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 16h19.

Proposition privilégiée : La réouverture à 16h31.

Proposée par AÉCS

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

4.1.1.1 Que les thèmes suivants soient discutés en atelier dans le but d'amener des propositions claires en délibérante :

- L'élaboration du discours en lien avec les principes de base de l'ASSÉ;
- Revendications femmes;
- Revendications environnementales;
- Revendications académiques;
- Revendications concernant les régions éloignées.

Proposé par AFESH-UQÀM

Appuyé par AÉCS

4.1.1.1.1 Ajouter "Que l'on discute aussi de la redéfinition de la gratuité scolaire".

Proposé par AÉCS

Appuyé par AECM

Vote indicatif :

Pour : 7

Contre : 4

Abstention : 8

Vote formel :

Pour : 3

Contre : 4

Abstention : 2

Rejeté à la majorité

Sur l'amendement 4.1.1.1 :

Vote indicatif : Adopté à l'unanimité

Vote formel : Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 4.1.1 telle qu'amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 16h42 pour les caucus.

Proposition privilégiée : La réouverture à 17h59.

Proposée par AÉCS

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause de 30 minutes le temps d'un souper-rédaction.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AÉCS

Adoptée à l'unanimité

4.2 Délibérante

4.2.1 A) : Qu'un comité de réflexion ad hoc soit créé et qu'il soit mandaté à produire un document visant :

- À définir la gratuité scolaire;
- À expliciter les revendications de l'ASSÉ à ce sujet;
- À explorer des moyens de mise en application de ces revendications.
- Qu'il soit composé des membres suivants :
 - Typhaine Leclerc-Sobry (AGECFXG)
 - Pascal Rheault (AÉCS)
 - Hugo Desgagné (AEMSP-UQAM)

- Un ou une membre de l'exécutif de l'AFESH-UQÀM (à être déterminé)
- Jérôme Aubin (AEMSP-UQÀM)

Proposée par AGECEFXG

Appuyée par AÉCS

4.2.1.1 Qu'Hugo Desgagné et Jérôme Aubin soient les coordonnateurs du comité ad hoc.

Proposé par AEMSP-UQÀM

Appuyé par AFESH-UQÀM

Vote indicatif :

Pour : 7	Contre : 4	Abstention : 4
----------	------------	----------------

Vote formel :

Pour : 6	Contre : 2	Abstention : 0
----------	------------	----------------

Adopté à la majorité

4.2.1.2 Que le rapport du comité ad hoc soit déposé au Congrès annuel.

Proposé par AEMSP-UQÀM

Appuyé par AFESH-UQÀM

Vote indicatif : Adopté à l'unanimité

Vote formel : Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 4.2.1 telle qu'amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

4.2.2 C) : Qu'une réflexion interne soit amorcée sur les moyens devant être mis en place afin que l'ASSÉ puisse être en mesure d'assurer une production soutenue de documentation sérieuse et scientifique en lien avec les principes et revendications de base.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AGECEFXG

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

4.2.3 C) : Que l'ASSÉ encourage ses associations membres à adopter une politique écologiste et à faire pression sur leurs institutions scolaires pour qu'elles en adoptent une, si ce n'est déjà fait. Que ces démarches s'inscrivent dans la construction d'une politique écologiste propre à l'ASSÉ.

Proposée par AGECEFXG

Appuyée par AECSL

4.2.3.1 Ajouter "et appliquer" après "à adopter".

Proposé par AECM

Appuyé par AGECEFXG

Vote indicatif : Adopté à l'unanimité

Vote formel : Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 4.2.3 telle qu'amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

4.2.4 A) : - Considérant que les produits menstruels sont toxiques et nocifs pour la santé des femmes; Que l'ASSÉ se positionne pour la promotion et l'accessibilité aux alternatives menstruelles telles que le keeper, la diva cup et les serviettes en coton.

- Que l'ASSÉ se positionne contre toute forme de promotion d'un idéal hétérosexuel standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste et patriarcal.

Proposée par le Comité femmes

Appuyée par AGECSFXG

Vote indicatif :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 3

Vote formel :

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 2

Adoptée à la majorité

4.2.5 A) : Que l'ASSÉ exige la création de mineures, de certificats, de cours, de chaires de recherche et d'instituts en études gaies et lesbiennes ainsi qu'en études féministes.

Proposée par le Comité femmes

Appuyée par AFESH-UQÀM

Proposition privilégiée : Que la proposition 4.2.5 soit mise en dépôt jusqu'au prochain Congrès.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité, la proposition principale 4.2.5 est mise en dépôt

Proposition privilégiée : L'ajournement du Congrès jusqu'à demain matin, le 27 novembre 2005 à 8h30.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AGECSFXG

Adoptée à l'unanimité

5.0 Fonctionnement interne

Proposition privilégiée : La réouverture à 9h09, dimanche le 27 novembre 2005.

Proposée par AÉCS

Appuyée par AGECSFXG

Adoptée à l'unanimité

5.1 Plénière

5.1.1 Que les ateliers-discussions soient faits sur la base des caucus non-mixtes; que ces thèmes soient discutés en ateliers :

- Problématiques de l'intégration des régions à partir des mémoires de Matane et Drummondville;
- Problématiques des finances à partir des pistes de réflexion du mémoire de Valérie Soly;
- Problématiques de la place des femmes à l'ASSÉ à partir des recommandations du mémoire du Comité femmes;
- Problématiques des dynamiques de travail à partir du mémoire de Jérôme Charaoui;
- Problématiques des comités à partir des recommandations du mémoire du Comité recherche et réflexion;
- Problématiques du fonctionnement des instances à partir des propositions du mémoire de l'AFESH-UQÀM;
- Problématiques de la formation à partir des recommandations du mémoire de Philippe Gauvin.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AGECSFXG
Adoptée à l'unanimité

Ajournement pour le caucus à 9h30.

Proposition privilégiée : La réouverture à 11h27.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AGECSFXG
Adoptée à l'unanimité

Proposition incidente : Un temps de rédaction de 15 minutes.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une plénière de 30 minutes sur les contacts internes à l'ASSÉ.

Proposée par RÉÉSUM
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : L'ajournement de 45 minutes pour le dîner.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AGECSFXG

Proposition privilégiée : Remplacer “45 minutes” par “30 minutes”

Proposé par AEMSP-UQÀM
Appuyé par AECSL
Adopté à l'unanimité, dispose de la proposition privilégiée originale

Ajournement à 12h36.

Proposition privilégiée : La réouverture à 13h24.

Proposée par AGECSFXG
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une plénière de 15 minutes sur le Conseil InterRégional.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par RÉÉSUM
Adoptée à l'unanimité

5.2 Délibérante

5.2.1 C) : De revoir la délimitation des territoires et le financement des Conseils régionaux dans l'optique de consolider les associations au niveau régional.

Proposée par AÉCS
Appuyée par RÉÉSUM
Vote indicatif :
Pour : 13
Vote formel :

Contre : 0

Abstention : 4

Pour : 7
Adoptée à la majorité

Contre : 0

Abstention : 1

5.2.2 A) : - Que les gens en charge des comités diffusent aux associations membres les moments des réunions pour favoriser l'implication volontaire et spontanée;

- Que les informations sur les comités et les suivis des projets soient diffusés sur Internet.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AFESH-UQÀM

5.2.2.1 Ajouter à la fin “- Que les associations locales diffusent largement l'information quant aux places disponibles sur ces comités auprès de leurs membres, particulièrement ceux et celles qui ne sont pas sur les exécutifs locaux.”

Proposé par AGECSFXG
Appuyé par AÉCS
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 5.2.2 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

5.2.3 A) : Que les finances deviennent un mandat prioritaire du ou de la Secrétaire à la coordination jusqu'à ce que le poste de Secrétaire aux finances soit comblé;

Et que, en ce sens, les tâches suivantes soient assumées par le Secrétaire à la coordination :

- Prendre connaissance des documents de gestion administrative et financière de l'ASSÉ;
- Informer l'exécutif, sur une base hebdomadaire, de l'état des finances de l'ASSÉ;
- Superviser l'analyse des finances et des prévisions budgétaires pour le prochain Congrès de l'ASSÉ et rédiger une présentation de cette analyse.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AGECSFXG
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une plénière de 15 minutes sur le nombre de postes sur les comités de travail et les comités femmes et journal.

Proposée par AGECSFXG
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Pour : 3 Contre : 5
Rejetée à la majorité

Abstention : 0

5.2.4 A) : Dans le but de faciliter l'articulation des revendications de l'ASSÉ au niveau local, que le Congrès favorise la tenue de caucus/ateliers de type cégep/université.

Proposée AEMSP-UQÀM
Appuyée par AÉHUM

5.2.4.1 Ajouter après “caucus/ateliers”, “en alternance caucus non-mixtes cégep/université”.

Proposé par le Comité femmes
Appuyé par AFESH-UQÀM

Proposition dilatoire : Question préalable sur l'amendement 5.2.4.1.

Proposée par AFESH-UQAM
Appuyée AEMSP-UQAM
Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 5.2.7 : Adoptée à l'unanimité.

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes.

Proposée par AGECSFXG
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 14h54.

Proposition privilégiée : La réouverture à 15h14.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AGECSFXG
Adoptée à l'unanimité

5.2.8 C) : Que soit élaborée une proposition de réforme du Conseil InterRégional dans la perspective de rendre fonctionnelle une instance intermédiaire entre le Congrès et le Conseil exécutif; Que ce mandat soit traité en priorité au prochain Conseil InterRégional.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AGECSFXG
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

5.2.9 A) : Que le Comité recherche et réflexion soit mandaté de rédiger un rapport sur le contexte socio-politique québécois au moins 2 semaines avant la tenue du Congrès annuel. Que ce rapport comprenne une revue des enjeux en éducation, dans les autres luttes progressistes, et des pistes de réflexion pour l'élaboration du plan d'action annuel.

Que le Comité information soit mandaté de produire un guide de préparation aux instances de l'ASSÉ à partir de l'ébauche présentée en annexe 1 du mémoire de l'AFESH-UQÀM.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AGECSFXG
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

5.2.10 A) : Que les associations membres et le Conseil exécutif soient encouragés à produire un document de recherche et de réflexion pour appuyer certaines des propositions qu'elles font au Congrès, particulièrement lorsqu'il s'agit de propositions ayant trait aux plans d'action.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AECSL
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

5.2.11 A) : - Noter dans les procès-verbaux des différentes instances de l'ASSÉ la différence entre le nombre d'interventions des hommes et des femmes.

- Créer la fonction de gardien et gardienne du senti pour le Congrès.

- Que soit accordé un tour de parole prioritaire à la personne désignée comme gardien ou gardienne du senti afin que tout problème soit réglé rapidement.

Proposée par le Comité femmes
Appuyée par AÉCS

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

5.2.16 A) : Que, dans le cadre de nos instances, des pauses soient plus souvent proposées lorsqu'un débat semble mener nulle part ou que la tension entre les individus monte;

- Que, dans le cadre de nos instances, l'on hésite moins de trancher un débat par un vote ou de proposer une mise en dépôt lorsqu'un débat s'éternise;

- Qu'il y ait plus de rencontres informelles, hors-instances, entre militants et militantes afin de favoriser le sentiment de camaraderie;

- Que les problématiques liées aux dynamiques de travail soient abordées le plus possible au fur et à mesure qu'elles surviennent afin d'éviter une accumulation;

- Que soient favorisés la planification d'avance et l'accomplissement plus assidu de nos tâches respectives afin d'éviter les situations et les sentiments d'urgence;

- Qu'il y ait une reconnaissance accrue de nos succès et de nos bons coups.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AÉCS

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

5.2.17 A) : Attendu que des positions et des actions féministes s'avèrent récurrentes d'année en année; Que le comité femmes soit mandaté de rédiger une politique féministe.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AGECSFXG

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause de 15 minutes.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AGECSFXG

Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 16h35.

Proposition privilégiée : La réouverture à 16h50.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AÉCS

Adoptée à l'unanimité

5.2.18 A) L'adoption des recommandations du mémoire sur la formation :

Section méthodologie

- Bien prendre soin de conserver les documents relatifs à la formation.

- Conserver les documents relatifs à la participation et aux finances des camps de formation ou en créer lors des prochains.

Section analyse

Dates des camps de formation

- Continuer de favoriser la tenue des camps de formation avant le mois d'octobre à l'automne et avant la mi-février pour l'hiver.

Résolutions relatives aux camps de formation

- Réhabiliter le CIR comme lieu de décision sur les camps de formation entre le Congrès et le CE.
- Maintenir le Congrès comme lieu de décision sur les camps de formation afin de se doter d'un calendrier cohérent et d'orientations générales.
- Favoriser la présence de membres actifs au sein du comité formation afin de décharger l'exécutif.
- Généraliser la production de PVs au sein des comités pour fins d'archives et autres.

Horaires et ateliers

- Éviter de tenir des ateliers en soirée lors des camps de formation; favoriser plutôt des débats/discussion.
- Éviter de tenir des ateliers pratiques ou théoriques sur l'éducation en simultanée.
- Tenter l'expérience, lors d'un camp de formation futur, de tenir des ateliers techniques et hors éducation en simultanée afin d'être fixé-e-s pour l'avenir.
- Tenir quatre périodes d'ateliers le samedi et trois le dimanche.
- Établir puis maintenir un équilibre entre ateliers théoriques et pratiques.
- Favoriser la tenue d'ateliers techniques.
- Favoriser la tenue d'ateliers sur les autres luttes sociales.
- Faire en sorte que les ateliers soient interactifs, en prévoyant des périodes de question ou de débats par exemple.

Documents papiers et informatiques disponibles

- Étudier la documentation disponible lors de la planification des camps de formation.
- Étudier la documentation disponible avant de produire de nouveaux textes afin de compléter l'information disponible et de ne pas la dédoubler.

Élections

- Encourager fortement les personnes d'expérience qui quittent l'exécutif, les autres comités, voire même les associations locales à se présenter sur ce comité.

Formation des comités et des conseils régionaux

- Réaffirmer l'importance des transitions tant dans les comités de travail que dans l'exécutif, les conseils régionaux et les associations étudiantes locales.

Préparation d'instances

- Intégrer un caucus procédures en début de congrès au moins une fois par session.

Identifier les besoins de formation

- Que l'interne ait pour mandat de demander aux associations locales leurs besoins de formation au moins une fois par session, préférablement après la mi-session.

Contacts formations

- Rassembler une liste de personnes capables de donner des formations et la liste des formations correspondantes.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AFESH-UQÀM

5.2.18.1 D'ajouter à la fin : Augmenter l'information diffusée concernant les camps de formation.

Proposé par AFESH-UQÀM
Appuyé par AGEFCFXG
Vote indicatif : Adopté à l'unanimité
Vote formel : Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 5.2.18 telle qu'amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

5.2.19 A) : Que l'ASSÉ inclue une liste des externes membres sur le site Internet.

Proposée par le RÉÉSUM
Appuyée par AÉHUM

Proposition dilatoire : Question préalable sur la proposition principale 5.2.19.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AECSL
Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 5.2.19 :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

6.0 Campagnes, stratégies, mobilisations et informations

6.1 Plénière

Proposition privilégiée : De clore la plénière immédiatement.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

6.1.1 Que les ateliers-discussions durent 1h30, qu'ils aient lieu sur la base des caucus mixtes et que les thèmes suivants soient abordés :

- La diversité des tactiques et l'ASSÉ;
- Les médias et l'ASSÉ;
- La FECQ, FEUQ et l'ASSÉ;
- Le matériel d'information;
- Le journal *Ultimatum*;
- Les stratégies de mobilisation au local;
- Stratégies à adopter pour les campagnes d'affiliation;
- Les mouvements sociaux.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Vote indicatif :

Pour : 14 Contre : 1 Abstention : 0
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on forme immédiatement les caucus et la répartition des locaux. Que s'ensuive une pause jusqu'au service du souper et que celui-ci soit consommé en caucus.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AGECSFXG
Adoptée à l'unanimité

Retour des caucus à 20h24.

Proposition privilégiée : L'ajournement jusqu'à lundi matin le 28 novembre 2005 à 8h30.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 20h37.

Proposition privilégiée : La réouverture à 9h46, le lundi le 28 novembre 2005.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AGECSFXG
Adoptée à l'unanimité

6.2 Délibérante

6.2.1 A) : Que les actions de l'ASSÉ soient dûment organisées, pour que de façon générale, les actions permettent et encouragent un accroissement de la participation étudiante aux actions futures, de façon à ce que la base militante s'élargisse et pour permettre une réelle escalade des moyens de pression faisant accroître le rapport de force en notre faveur. Qu'elles mettent de l'avant nos revendications et l'argumentaire qui les sous-tend, de façon à faire progresser notre cause et y sensibiliser la population, étudiante ou non.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AGECSFXG
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

6.2.2 A) : Que notre compréhension et notre application du principe de la diversité des tactiques s'insèrent dans une optique d'escalade des moyens de pression : que toute tactique n'est pas bonne à utiliser à tout moment, mais qu'une diversité de tactiques est nécessaire à l'instauration d'un rapport de force avec le gouvernement, chacune en son temps. Que la détermination du moment où la radicalisation de la lutte est nécessaire revient à l'ensemble des membres et non à l'esprit d'initiative d'une minorité de membres.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AFESH-UQÀM

6.2.2.1 Que la proposition 6.2.2 devienne une proposition de type B.

Proposé par AGECSFXG
Appuyé par AÉCS

6.2.2.1.1 Que la dernière phrase "Que la détermination du moment où la radicalisation..." demeure une proposition de type A.

Proposé par AÉHUM
Appuyé par RÉESUM
Vote indicatif :

Vote formel :

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 2

Adoptée à la majorité

6.2.8 A) : Que l'ASSÉ mette au centre de la campagne électorale provinciale la question de la gratuité scolaire. Particulièrement en faisant pression sur André Boisclair qui s'est engagé à adopter la gratuité scolaire si on en prouve le rendement économique.

Proposée par AECSL

Appuyée par AECM

6.2.8.1 Que l'on biffe la deuxième phrase de la principale "Particulièrement en faisant pression sur André Boisclair..."

Proposé par AGECSXG

Appuyé par AÉCS

Vote indicatif : Adopté à l'unanimité

Vote formel : Adopté à l'unanimité

Proposition dilatoire : La mise en dépôt de la proposition principale 6.2.8.

Proposée par RÉESUM

Appuyée par AGECSXG

Adoptée à l'unanimité

6.2.9 B) : Que les représentants et représentantes médiatiques de l'ASSÉ puissent dissocier l'ASSÉ de gestes commis lors d'actions de l'ASSÉ s'ils ne respectent pas le cadre établi par un mot d'ordre du Congrès ou du Conseil InterRégional.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AÉHUM

6.2.9.1 Biffer "ou du Conseil InterRégional".

Proposé par AFESH-UQÀM

Appuyé par RÉESUM

Adopté à l'unanimité

Proposition dilatoire : Question préalable sur la proposition 6.2.9 en laissant terminer le tour de paroles.

Proposée par RÉESUM

Appuyée par AFESH-UQÀM

Pour : 6

Contre : 1

Adoptée à la majorité

Sur la proposition principale 6.2.9 telle qu'amendée :

Vote indicatif :

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 1

Vote formel :

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 1

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : Que l'on cesse de tenir le vote indicatif.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AÉCS

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : L'ajournement de 30 minutes pour le dîner.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AGECSFXG
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 12h40.

Proposition privilégiée : La réouverture à 13h18.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AGECSFXG
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que François Bélanger assume l'animation pour le reste du Congrès en remplacement d'Anne-Marie Gallant.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AGECSFXG
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une plénière de 15 minutes sur la poursuite du Congrès.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AGECSFXG
Adoptée à l'unanimité

6.2.10 A) : – Inviter les jeunes du secondaire à participer à nos actions et d'inclure dans nos plans d'action un volet jeunes secondaires;

A) : - Favoriser un échéancier fixe et plus fréquent de parution pour l'Ultimatum Express

B) : - Produire un document d'organisation sur la « gestion des journées de grève » afin de pallier à l'inexpérience au niveau local.

B) : - Pendant les grèves, disposer d'une feuille flexible avec les mots d'ordre de la semaine – afin d'orienter au niveau local le travail des exécutifs.

B) : - Prioriser des journées et/ou des événements clés plutôt que de s'éparpiller dans toutes sortes de petites activités qui peuvent coûter cher en déplacement pour les cégeps de région pour peu de résultats (sans tomber dans la facilité et de n'organiser qu'un ou deux événements).

B) : - Qu'au niveau national un mot d'ordre clair de cessation de la grève soit émis au moment opportun pour orienter le travail des associations locales plutôt que de laisser aux seules associations la lourde tâche de déterminer s'il faut continuer ou pas.

Proposée par AGECLG
Appuyée par AGECSFXG

Proposition privilégiée : Scinder la proposition principale 6.2.10 en autant de propositions qu'il y a de tirets.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par RÉESUM
Vote :
Pour : 5
Adoptée à la majorité

Contre : 3

Abstention : 0

6.2.11 A) : Inviter les jeunes du secondaire à participer à nos actions et d'inclure dans nos plans d'action un volet jeunes secondaires;

Proposition dilatoire : De mettre en dépôt la proposition 6.2.11 et les cinq suivantes et de reprendre ces propositions par la suite afin de permettre à AGECSFG de faire ses propositions avant de quitter.

Proposée par AGECSFG
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

6.2.12 A) : Que les mandats du journal *Ultimatum*, de la revue *Ultimatum* et de l'*Ultimatum Express* soient revus. Dans le but de définir et d'établir une meilleure complémentarité entre ces documents. Que le journal *Ultimatum* soit doté d'une section régionale et d'une section internationale. Et que soit favorisée la publication d'entrevues.

Proposée par AGECSFG
Appuyée par AFESH-UQÀM
Vote :
Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 3
Adoptée à la majorité

Reprise de la proposition principale 6.2.11 A) : Inviter les jeunes du secondaire à participer à nos actions et d'inclure dans nos plans d'action un volet jeunes secondaires.

Adoptée à l'unanimité

6.2.13 A) : Favoriser un échéancier fixe et plus fréquent de parution pour l'*Ultimatum Express*.

Vote :
Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 2
Adoptée à la majorité

6.2.14 B) : Produire un document d'organisation sur la « gestion des journées de grève » afin de pallier à l'inexpérience au niveau local.

Adoptée à l'unanimité

6.2.15 B) : Pendant les grèves, disposer d'une feuille flexible avec les mots d'ordre de la semaine – afin d'orienter au niveau local le travail des exécutifs.

Adoptée à l'unanimité

6.2.16 B) : Prioriser des journées et/ou des événements clés plutôt que de s'éparpiller dans toutes sortes de petites activités qui peuvent coûter cher en déplacement pour les cégeps de région pour peu de résultats (sans tomber dans la facilité et de n'organiser qu'un ou deux événements).

Proposition dilatoire : Question préalable sur la proposition principale 6.2.16 sans terminer le tour de paroles.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par RÉÉSUM
Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 6.2.16 :

Vote :
Pour : 3 Contre : 2 Abstention : 2
Adoptée à la majorité

6.2.17 B) : Qu'au niveau national un mot d'ordre clair de cessation de la grève soit émis au moment.

opportun pour orienter le travail des associations locales plutôt que de laisser aux seules associations la lourde tâche de déterminer s'il faut continuer ou pas.

Vote :

Pour : 1

Contre : 6

Abstention : 0

Rejetée à la majorité

6.2.18 A) : Que l'ASSÉ appelle à des contingents féministes lors des diverses manifestations.

Que l'ASSÉ se munisse d'une bannière ASSÉ-FEMMES.

Que la réunion des comités femmes locaux de la session d'hiver soit publicisée et mise de l'avant afin que tous les comités femmes locaux étudiants du Québec puissent se réunir.

Proposée par le Comité femmes

Appuyée par AFESH-UQÀM

Proposition dilatoire : Question préalable sur la proposition principale 6.2.18.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AEMSP-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 6.2.18 :

Vote :

Pour : 3

Contre : 1

Abstention : 3

Adoptée à la majorité

6.2.19 B) : Que l'ASSÉ intègre à son discours une analyse antipatriarcale et anti-sexiste.

Qu'une tournée des écoles secondaires soit faite pour faire la promotion des comités femmes et du féminisme.

Proposée par le Comité femmes

Appuyée AECM

Vote :

Pour : 3

Contre : 0

Abstention : 4

Mise en dépôt

6.2.20 A) : Que les documents de recherche et de réflexion produits servent à la production de matériel d'information et de mobilisation, synthétisé et vulgarisé.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AÉHUM

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause de 7 minutes.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AFESH-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 14h42.

Proposition privilégiée : La réouverture à 14h55.

Proposée par AÉHUM

Appuyée par RÉÉSUM

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De mettre en dépôt le point “7.0 Perspectives d'avenir pour l'ASSÉ et le syndicalisme de combat”.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

8.0 Élections

Motion de félicitations pour le comité bouffe.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par RÉÉSUM
Adoptée à l'unanimité

8.1 Que Christophe Vaillancourt soit nommé au Comité formation.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

9.0 Adoption d'une politique de dépense

9.1 Que l'on adopte la politique de dépense jointe au cahier de Congrès (pages 27 à 30).

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par RÉÉSUM
Adoptée à l'unanimité

10.0 Adoption d'un code de procédures révisé

10.1 Que le nouveau code des règles de procédure soit adopté et refondu.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECS

10.1.1 Ajouter à la fin de l'Article 1 - Application en Congrès, la phrase suivante : Les Statuts et règlements ont préséance sur le présent code.

Proposé par AEMSP-UQÀM
Appuyé par RÉÉSUM

10.1.1.1 - Ajouter à la fin de l'Article 11 : Régularité des propositions, la phrase suivante : Lorsque plusieurs propositions sont amenées par écrit au praesidium, elles sont traitées selon l'ordre où les délégué-e-s les proposent lors de leur tour de paroles.

- Remplacer “Advenant qu'aucune délégation demande le vote, la proposition est adoptée à l'unanimité.” par “Après la relecture de la proposition, la présidente ou le président demande : « Est-ce qu'il y a une délégation qui s'oppose à l'adoption à l'unanimité de cette proposition, amendement ou sous-amendement?”. Si personne ne s'oppose, la proposition est adoptée à l'unanimité, sinon la proposition est mise au vote selon les modalités de l'Article 48 : Modalité du vote)” dans l'Article 45 : Moment du vote et unanimité.

- Remplacer le terme “démission” par le terme “destitution” dans l'Article 66 : Sanction contre le praesidium.

Proposé par AEMSP-UQÀM
Appuyé par RÉÉSUM

Adopté à l'unanimité

Sur l'amendement 10.1.1 : Adopté à l'unanimité.

Sur la proposition principale 10.1 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

11.0 Modification aux règlements et avis de motion

11.1 Traitement des avis de motion

11.1.1 Article 10 : Qu'"une (1) des publications" soit remplacée par "un des médias."

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

11.1.2 Article 11.17 : Que soit ajouté à la fin "11.17.1 Les candidatures éventuelles devront se conformer à l'un ou l'autre des articles suivants : article 30 ou article 38. 11.17.2 De plus, le Congrès peut se saisir d'entériner ou de rejeter les personnes déjà élues sur les Comités de travail."

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

11.1.3 Article 22.10 : Que soit ajouté entre "exécutif" et "jusqu'au", "ou des Comités femmes et journal."

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AFESH-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

11.1.4 Article 25 : Que "Le Conseil InterRégional doit se réunir au moins une (1) fois par mois (pour un délai maximal de 45 jours entre chaque réunion)." soit remplacé par "Le Conseil InterRégional doit être convoqué pour se tenir au moins une (1) fois par mois (pour un délai maximal de 45 jours entre chaque date de réunion convoquée)."

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

11.1.5 Article 30 : Que cet article soit renommé "Éligibilité et durée des mandats" et que soit ajouté à la fin "Un mandat sur un Comité de travail ne peut excéder un an sans qu'il y ait de nouvelles élections. En cas de situations extraordinaires, le Conseil exécutif peut prolonger d'au maximum 45 jours un mandat si, et seulement si, durant ce délai aucun Conseil InterRégional ou Congrès ne sont convoqués."

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par RÉÉSUM
Adoptée à l'unanimité

11.1.6 Que les motions 6, 7, 8 et 9 soient adoptées en bloc :

- Annexe A, Article 1 : Changer "ainsi qu'au Conseil InterRégional" parce que contredit l'Article 22.6, par : "Comité femmes."

- Annexe A, Article 5 : Remplacer "une des publications" par "un des médias."

- Annexe C, Article 15 : Remplacer "trois (3)" par "deux (2)", remplacer "deux (2)" par "un (1)" et ajouter : "15.1 En cas d'impossibilité de se conformer aux présents délais, toutes propositions

principales n'ayant pas été acheminées dans les délais pourront être mises en dépôt avec le tiers absolu des votes (33 % + 1 des votants)."

- Annexe C, Article 16 : Abroger la dernière phrase et y ajouter "16.1 En cas d'impossibilité de se conformer aux présents délais, toutes propositions principales n'ayant pas été acheminées dans les délais pourront être mises en dépôt avec le tiers absolu des votes (33 % + 1 des votants). Si la proposition émane d'une association membre ou de toutes instances autres que le Conseil exécutif s'étant conformées à l'article 15 du présent annexe, la disposition 16.1 n'est pas applicable."

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

11.1.7 Article 5 : Que "Dans les universités où l'association de campus n'est pas membre de l'ASSÉ, les regroupements étudiants basés sur les programmes d'étude (module, département, faculté) peuvent y adhérer. Ces regroupements doivent alors se regrouper en caucus, par campus, sur la base du principe une association = un vote. Les droits de paroles et de propositions restent toutefois distincts. Dans les universités où il n'existe pas d'association générale unitaire, mais seulement des associations sectorielles, chacune de ces associations bénéficient d'un droit de vote distinct" soit remplacé par : "Pour les associations universitaires le droit de vote est défini en fonction des décisions du Congrès. Celui-ci est libre de permettre à chaque association membre de préserver un droit de vote distinct ou de jumeler les associations étudiantes universitaires membres de petites tailles en délégation au sein duquel lesdites associations partagent leur droit de vote. Toutes décisions de regrouper des associations universitaires membres de petites tailles au sein de délégation doivent être approuvées par les deux tiers (2/3) des membres votants. Par contre, les reconsidérations aux sujets des délégations ne nécessitent pas d'avis de motion lorsque celles-ci font suite à l'adhésion d'une ou de plusieurs nouvelles associations étudiantes universitaires de petites tailles, mais nécessitent tout de même la majorité des deux tiers (2/3) des membres votants."

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

11.2 Dépôt des avis de motion

Proposition privilégiée : De tenir une plénière de 10 minutes sur la continuité du Congrès.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Adoptée à l'unanimité

11.2.1 Que soit créé le poste Secrétaire aux affaires gouvernementales sur le Conseil exécutif.

Déposé par AECM

11.2.2 Que soient créés les postes de Secrétaire aux rapports sociaux internes et Secrétaire à l'intersyndicale sur le Conseil exécutif.

Déposé par AECM

11.2.3 Que le point Femmes devienne des sous-points des autres points non-statutaires et pertinents de l'ordre du jour des Congrès et qu'un caucus non-mixte de 1 heure avec retour soit inclut dans l'un des points dudit ordre du jour.

Déposé par le Comité femmes

11.2.4 Pour une analyse féministe dans les cours, au même titre que les autres approches, dans le but de sensibiliser et de conscientiser les étudiants et les étudiantes à une vision voulant redéfinir le modèle féminin et l'adapter à une vision plus juste de l'apport des deux sexes au sein de la société.

Déposé par le Comité femmes

11.2.5 L'ASSÉ se positionne pour l'avortement libre et gratuit et accessible.

Déposé par le Comité femmes

11.2.6 L'ASSÉ se positionne pour la liberté, l'accessibilité et la gratuité de l'ensemble des moyens de contraception.

Déposé par le Comité femmes

11.2.7 L'ASSÉ se positionne contre toute forme de promotion d'un idéal féminin et masculin standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste et patriarcal.

Déposé par le Comité femmes

11.2.8 Considérant que nous nous opposons à toute forme de promotion d'un idéal féminin standardisé dont celui modelé par le marché capitaliste *et patriarcal*, l'ASSÉ se positionne contre tout concept relié à la femme-objet menant entre autre à la marchandisation du corps des femmes.

Déposé par le Comité femmes

Proposition privilégiée : La reprise du point 7.0 Perspectives d'avenir pour l'ASSÉ et le syndicalisme de combat.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AÉCS

Adoptée à l'unanimité

7.0 Perspectives d'avenir pour l'ASSÉ et le syndicalisme de combat

Proposition privilégiée : Qu'il y ait une plénière de 30 minutes suivie d'une délibérante.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AFESH-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

7.1 Plénière

7.2 Délibérante

7.2.1 A) : Que la réflexion sur la tenue du Forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat soit reportée au Congrès annuel.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AÉHUM

Adoptée à l'unanimité

7.2.2 A) : Que, dans la mesure du possible :

- Le Congrès d'hiver 2006 ait lieu les 28 et 29 janvier à Matane;
- Le camp de formation d'hiver 2006 les 11 et 12 février à Saint-Jean-sur-Richelieu;
- Le party du 5^{ième} anniversaire de l'ASSÉ le 25 février 2006 à Montréal ou Sherbrooke.

Pour : 5
Adoptée à la majorité

Contre : 1

Abstention : 1

7.2.3 A) : Dans une perspective d'expansion de l'ASSÉ vers les régions, de mettre en place des tournées et suivis des régions en favorisant des délégations en provenance de ces régions.

Proposée par AÉHUM
Appuyée par RÉÉSUM
Adoptée à l'unanimité

12.0 Varia

Motion soleil à tous ceux et celles qui ont travaillé au praesidium durant le Congrès d'orientation.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AÉHUM
Adoptée à l'unanimité

Motion gros câlin à tous ceux et toutes celles qui sont resté-e-s tout au long Congrès d'orientation afin de permettre un quorum resplendissant.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AECM
Adoptée à l'unanimité

13.0 Levée à 18h29

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité